

La route des vacances, ça se prépare !



Chers amis journalistes,

Les français partent majoritairement en vacances en voiture. Mais la route des vacances, ça se prépare !

Voici 10 questions que chaque automobiliste devrait se poser cet été avant son départ en congés.

Découvrez les [réponses détaillées](#) sur le tout nouveau site Internet de L'Automobile Club, Association Française des Automobilistes (ACAFA).

Bonnes vacances à tous !

1) Je dois tracter une remorque de + de 500 kg : doit-elle porter la même plaque d'immatriculation que celle de mon véhicule ?

- a. Oui
- b. Non

2) Est-ce que je risque de perdre 3 points si l'un de mes passagers n'a pas mis sa ceinture alors que je suis le conducteur du véhicule ?

- a. Oui
- b. Non

3) Je n'ai pas de boîte d'ampoules dans mon véhicule : est-ce que je risque une verbalisation ?

- a. Oui
- b. Non

4) Je n'ai pas de gilet réfléchissant et de triangle de présignalisation dans mon véhicule : qu'est-ce que je risque comme contravention ?

- a. Deux contraventions de 4e classe à 135 € (tarif minoré : 90 €) chacune.
- b. Une seule contravention de 4e classe à 135 € (tarif minoré : 90 €).
- c. Une contravention et un retrait de points.

5) La non-présentation immédiate aux agents des papiers (certificat d'immatriculation, permis de conduire, certificat d'assurance) est-elle verbalisable ?

- a. Oui
- b. Oui, mais la présentation des documents dans les 5 jours aux agents entraîne l'annulation de l'avis de contravention.

c. Non, je dispose de 5 jours pour présenter les documents aux agents.

6) Quelle est la limite d'usure d'un pneumatique ?

- a. Lorsque la bande de roulement est totalement lisse.
- b. Lorsque la hauteur du témoin d'usure placé sur le flan du pneumatique fixée à 1,4 mm est atteinte.
- c. Lorsque la hauteur du témoin d'usure fixée à 1,6 mm est atteinte.

7) Hormis les 15, 17 et 18, quel numéro de téléphone peut être composé en cas d'urgence sur une route autre qu'une autoroute ?

- a. 218
- b. 33
- c. 112

8) Je m'apprête à effectuer un circuit dans l'Union Européenne, la durée de validité du contrôle technique de mon véhicule arrivera à échéance durant mon séjour hors de France. Puis-je présenter mon véhicule auprès d'un organisme de contrôle technique dans un autre pays européen?

- a. Oui
- b. Non

9) Mon chien a l'habitude d'être sur la plage arrière lors de nos voyages, suis-je en règle ?

- a. Oui
- b. Non

10) Je suis titulaire d'un permis de conduire de la catégorie B, puis-je circuler avec un véhicule camping-car de plus de 3,5 tonnes ?

- a. oui
- b. non
- c. oui dans certaines conditions